

EXPOSITIONS
CONFÉRENCES
ANIMATIONS ENFANTS
SPECTACLES
SAVOIR-FAIRE
ET PRODUITS LOCAUX

SAMEDI
14 JUIN 2025
DE 10H À 22H

30 ANS
DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DE CHARTREUSE

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE - PLAN DE VILLE

ENTRÉE GRATUITE
plus d'info : www.parc-chartreuse.net



Au service
du territoire
depuis 30 ans !

Pages 4 et 5



Le Parc trace
son avenir

Page 6



Le Parc
de Chartreuse
raconté par
10 acteurs
du territoire

Page 7

ÉDITO



Dominique Escaron,
Président du Parc naturel régional de Chartreuse

Un Parc pour un territoire exceptionnel que nous aimons tous !

Il y a 30 ans naissait officiellement le Parc naturel régional de Chartreuse, fruit d'un travail collectif entre habitants, élus, associations, collectivités locales et partenaires institutionnels. Trente ans plus tard, cette dynamique coopérative est plus vivante que jamais.

Depuis sa création, le Parc s'est imposé comme un acteur fédérateur et facilitateur. Il a œuvré sans relâche pour protéger la biodiversité exceptionnelle de la Chartreuse, accompagner un tourisme respectueux, penser autrement l'urbanisme, promouvoir la culture et l'éducation au territoire, encourager la transition énergétique, favoriser les mobilités durables et bien plus encore.

Mais ce qui fait la singularité d'un Parc naturel régional, ce n'est pas seulement ce qu'il fait, c'est la manière dont il le fait. Le Parc de Chartreuse ne se substitue pas aux initiatives locales : il les écoute, les encourage, les accompagne, les relie. Il est un catalyseur de projets, un médiateur, un éclaircisseur. Son intelligence réside dans sa capacité à réunir autour d'une même table des mondes parfois éloignés, à expérimenter des solutions concrètes au service d'un avenir commun.

Grâce à la nouvelle charte 2023-2038, le cap est clair : préserver, harmoniser, et surtout, engager les transitions nécessaires.

Écologiques, énergétiques, alimentaires ou sociales, ces transformations ne peuvent réussir que si elles sont portées collectivement.

Dans un monde en quête de repères, le modèle des Parcs naturels régionaux, et celui de la Chartreuse en particulier, prouve qu'un développement respectueux de l'environnement peut aussi être vecteur de vitalité économique, de lien social et de qualité



D'un col à l'autre, de forêts en alpages et de village en village, le territoire du Parc naturel régional de Chartreuse offre une diversité de paysages vivants remarquables. Depuis le renouvellement de la charte en 2023, le périmètre du Parc s'est agrandi. Aujourd'hui, le Parc de Chartreuse s'étend sur 87 000 hectares et compte 170 000 habitants répartis sur 72 communes (42 en Isère et 30 en Savoie). Chambéry, Grenoble et Voiron en sont les trois villes-portes.

de vie. Oui, une autre vie s'invente ici ! Et elle inspire bien au-delà du massif. C'est dans cet esprit que nous vous invitons, le samedi 14 juin à Saint-Pierre-de-Chartreuse, à célébrer ensemble les 30 ans du Parc.

Un moment festif, convivial, pour découvrir, échanger, s'émerveiller... et inaugurer la nouvelle Maison du Parc, partagée avec l'Office de tourisme intercommunal.

La Chartreuse est belle, multiple, fragile, mais avant tout vivante. Son avenir ? Nous le construirons ensemble, avec toutes celles et ceux qui vivent, aiment et font la Chartreuse au quotidien.

Rédaction du supplément : Marion Franchisse, Richard Gonzalez, Bénédicte Magne.

Fabrication et impression : Le Dauphiné Libéré

CHIFFRES CLÉS

Le Parc en action

50 %
des ventes en circuits courts



Alors que les agriculteurs français commercialisent en moyenne 25 % de leurs produits en circuits courts, le Parc de Chartreuse ambitionne d'atteindre le seuil des 50 % d'ici 2038. Pour cela, le Parc va renforcer l'accompagnement des producteurs afin de développer la vente à la ferme, sur les marchés de producteurs ou dans les points de vente comme celui de Biviers.

85 000
jeunes sensibilisés



C'est le nombre d'enfants et d'adolescents qui ont participé à plus de 1 500 projets pédagogiques proposés par le Parc depuis sa création ! Convaincu de l'importance de sa mission éducative, le Parc joue activement la carte de la transmission en s'adressant aux élèves de la maternelle au lycée, mais aussi aux jeunes hors du cadre scolaire. Abordant des thématiques variées (la forêt, l'agriculture, le biathlon, l'éco-construction, les chauves-souris, etc.), ces actions de sensibilisation ont impliqué près de 200 acteurs du territoire venus partager leur savoir, leur expérience et leur passion !

270
espèces préservées



Le maintien de la diversité écologique est une mesure phare des actions du Parc naturel régional de Chartreuse. Il vise la préservation de 78 espèces végétales, 192 espèces animales et 30 habitats définis comme prioritaires. Pour mener à bien cette stratégie biodiversité, le Parc agit en partenariat avec les associations de protection de la nature, les gestionnaires agricoles et forestiers, les collectivités, ainsi que les pratiquants et usagers de la nature du territoire.

100 %
de nuits étoilées



Le Parc vise une gestion durable de l'éclairage public dans toutes les communes d'ici 2038. Tendre vers la sobriété énergétique et réduire la pollution lumineuse sont les deux objectifs ciblés. Moins d'éclairage nocturne permet de retrouver un ciel étoilé et de mieux protéger la biodiversité, souvent perturbée par la lumière artificielle. Actuellement, 87 % des communes du Parc pratiquent l'extinction, une transition en marche pour des nuits plus douces !

4 450
hectares d'exception



Créée en 1997, la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse s'étend sur 4 450 hectares entre Grenoble et Chambéry. Accessible uniquement à pied, elle abrite une biodiversité remarquable. Depuis 2001, elle est gérée par le Parc afin de maintenir un juste équilibre entre les usages (élevage, activités forestières, randonnée...) et la protection de la faune, de la flore et du paysage.

1 500
kilomètres de sentiers



Avec plus de 1 500 km de sentiers balisés, la Chartreuse est un paradis pour les randonneurs. Le Parc naturel régional veille à leur entretien et à leur balisage, en lien avec les collectivités et les associations locales. Ces itinéraires permettent de découvrir des paysages variés tout en préservant l'équilibre des milieux naturels.

120
tonnes de déchets collectés



Depuis 2008, le collectif Chartreuse Propre a mené 60 opérations de collecte au sein du massif, permettant de retirer plus de 120 tonnes de déchets abandonnés dans la nature. Au-delà des chiffres, c'est avant tout une aventure humaine, réunissant des centaines de bénévoles, d'habitants, d'associations et de partenaires engagés. Ensemble, ils montrent qu'il est possible d'agir concrètement et collectivement pour préserver la beauté et la biodiversité de la Chartreuse.

1^{re}
AOC bois de France



L'AOC Bois de Chartreuse est la première appellation d'origine contrôlée bois de France. Elle distingue un bois massif de construction de grande qualité. Récoltés de manière responsable dans les forêts chartroussines rigoureusement identifiées, sapins et épicéas sont ensuite sciés localement. Valorisant les savoir-faire de la filière forêt-bois, cette AOC contribue à promouvoir le territoire et la gestion forestière durable.

30
bouquetins réintroduits



Disparus du massif de Chartreuse depuis le XVI^e siècle, les bouquetins ne pouvaient pas y revenir naturellement. Entre 2010 et 2012, 30 individus provenant de la Vanoise et de Belledonne ont été réintroduits. Depuis, la population se porte bien et se renouvelle chaque année. On enregistre même des naissances de jumeaux, ce qui confirme la bonne santé des étagnes (les bouquetins femelles). Aujourd'hui, la population est en équilibre avec son milieu et s'accroît, notamment dans de nouveaux secteurs de Chartreuse.

4,5
millions d'euros pour dynamiser les territoires ruraux



Lancé en 2024, le programme européen LEADER Entre Lacs et Montagnes mobilise 4,5 millions d'euros afin d'améliorer la qualité de vie dans 320 communes rurales d'Isère, de Savoie et de Haute-Savoie. Porté par le Parc de Chartreuse, ce programme soutient les initiatives en matière de logement, de tourisme durable, d'emploi local et de services de proximité.

Au service du territoire depuis 30 ans !

Après plusieurs années de travail collectif réunissant des habitants, des associations et des collectivités locales, le Parc naturel régional de Chartreuse a vu le jour au printemps 1995. Depuis trente ans, l'objectif qu'il poursuit avec détermination est le même : faire cause commune avec les acteurs privés et publics du territoire pour chercher des solutions qui conjuguent le développement durable, la qualité de vie des habitants avec la préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Si l'on demande aux habitants de la région s'ils connaissent l'existence du Parc de Chartreuse, très nombreux seront ceux qui diront « Oui, bien sûr ! ». Mais que savons-nous de son rôle et ses missions ? Pour commencer, rappelons qu'il y a en France 59 Parcs naturels régionaux (PNR) : 57 étant métropolitains et 2 ultramarins. Les PNR sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un PNR s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. Ce projet est formalisé dans une charte,



En Chartreuse la forêt est reine. Photo Stéphane Blaysat

c'est-à-dire une feuille de route qui fixe les ambitions et oriente les actions pour une période de 15 années. En Chartreuse, la charte 2023-2038 s'organise autour de trois axes : la préservation d'un territoire multifacette, l'harmonie à établir entre valorisation et protection du territoire, les transitions à opérer pour préparer l'avenir.

Cultiver les singularités de la Chartreuse

Le premier axe de la charte, Une Chartreuse multifacette, répond à l'objectif

de maintenir la mosaïque de paysages vivants et l'identité paysagère du massif à laquelle les habitants comme les touristes sont fortement attachés. Concrètement, cela signifie, par exemple, préserver les sites remarquables de la sur-fréquentation ; améliorer ou résorber des espaces dégradés ; accompagner tous les acteurs économiques (gestionnaires des routes, des espaces agricoles et forestiers, des sites touristiques) afin qu'ils intègrent la dimension paysagère et environnementale dans la conduite de leurs activités. Corine Wolff,

vice-présidente du Parc en charge de la charte, rappelle combien cet environnement naturel est fragile : « Pour conserver et valoriser les atouts naturels du massif, il est plus que jamais nécessaire de veiller à l'impact des activités humaines sans toutefois mettre le territoire du Parc sous cloche ! »

Prendre soin des biens communs

« Comme un acrobate sur un fil, le Parc a besoin de détermination et d'audace pour avancer sans perdre l'équilibre, explique Corine Wolff. Notre ambition

1995

Depuis sa création il y a 30 ans, le Parc de Chartreuse allie protection de l'environnement, développement durable et valorisation du territoire. Il préserve la biodiversité, restaure le patrimoine et soutient l'économie locale.

2001

La gestion de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse est confiée au Parc de Chartreuse. Conciliant biodiversité et activités humaines, ce site naturel exceptionnel de 4 450 hectares préserve habitats et espèces tout en sensibilisant les visiteurs.

2003

Le Parc de Chartreuse soutient la Coopérative laitière des Entremonts (fondée en 1935) en modernisant ses installations et en promouvant des pratiques durables, garantissant ainsi sa pérennité locale.

2010

Réintroduction du bouquetin des Alpes dans le Parc de Chartreuse. Aujourd'hui, une centaine d'individus parcourent les versants rocheux escarpés du massif.

LE PARC DE CHARTREUSE DE

1999

Depuis leur mise en place en 1999, les projets pédagogiques du Parc de Chartreuse ont sensibilisé 85 000 enfants à l'environnement, à l'écocitoyenneté et au développement durable sur le territoire.

2002

Ouverture du musée de l'Ours des cavernes à Entremont-le-Vieux. Récemment modernisé, ce site phare de Chartreuse attire près de 15 000 visiteurs par an depuis sa création.

2008

Coup d'envoi du collectif Chartreuse Propre qui organise des opérations de dépollution dans le massif pour préserver l'environnement. Mobilisant associations et bénévoles, il a mené 60 actions et collecté 120 tonnes de déchets.

2011

Inauguration à Biviers du premier magasin de producteurs locaux, promouvant les circuits courts et les produits du terroir. Cette initiative renforce l'économie locale et valorise l'agriculture de proximité.



Photo Alain Doucé



Le logo du PNR de Chartreuse représente un hibou grand-duc, symbole de sagesse et de mystère. Il a été stylisé par l'artiste Arcabas et le graphiste Jacques Desplat.



« Entre l'Isère et la Savoie, le Parc naturel régional de Chartreuse concentrent tant de trésors naturels, tant de sites exceptionnels. Il est une véritable vitrine de ce que notre région a de plus beau. Notre première mission est de veiller à la préservation de ces sites pour les transmettre à nos enfants. »

Fabrice Pannekoucke,
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes



« Le Granier est et restera la plus belle vigie savoyarde ! Le Parc naturel régional de Chartreuse peut être fier du travail effectué, car ce noble massif regorge d'atouts, et sa beauté secrète doit être – à tout prix – préservée. »

Hervé Gaymard,
Président du Département
de la Savoie

« Dans le massif de la Chartreuse, le mariage du génie de l'homme et de la nature nous réconcilie avec nos propres paradoxes. La recherche de l'harmonie et du respect des équilibres qui est au cœur du projet porté par le Parc naturel régional s'inscrit pleinement dans la vision du Département. Nous ne sommes que de passage, mais notre tâche est de transmettre ce que nos ancêtres nous ont légué. »

Jean-Pierre Barbier,
Président du Département de l'Isère



est de faire du Parc un espace où l'Homme prend soin de la nature et la nature prend soin de l'Homme, dans une recherche perpétuelle de cohésion ! » Le deuxième axe de la charte, Une Chartreuse en harmonie, vise ainsi à gérer les pressions, à trouver l'équilibre entre valorisation et protection. Prendre soin de l'air, de l'eau, de la biodiversité..., c'est prendre soin de ses habitants et de leur qualité de vie. Il s'agit aussi de permettre aux habitants d'avoir accès à une alimentation locale et de qualité. Dans cet objectif, le Parc soutient les activités économiques affi-

chant une empreinte environnementale limitée et/ou celles s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire. Il porte également une attention forte aux projets de développement afin que l'urbanisation soit économe en foncier et que la fonctionnalité écologique soit garantie.

S'adapter pour être prêt demain !

« Se projeter dans l'avenir et définir les changements à initier dès aujourd'hui, voilà ce que nous avons voulu poser dans le troisième axe de la charte 2023-2038, Une Chartreuse en transition. Ce

sont des défis ambitieux, mais nous savons qu'il faut les relever », confie Corine Wolff.

Cette nécessité d'adaptation se traduit notamment par la volonté d'être un territoire à énergie positive, c'est-à-dire d'arriver à consommer autant d'énergie qu'il en produit. Il s'agit également d'identifier les comportements et besoins de déplacements afin de renforcer les dispositifs en place ou d'expérimenter de nouveaux services qui favorisent une mobilité douce.

Le Parc explore activement les opportunités offertes par le numérique, aussi

bien en matière d'activités et de services, pour créer de l'emploi ainsi que du lien social. Autant de dynamiques qui peuvent encourager de nouvelles manières d'agir... Pour Dominique Escarron, président du Parc de Chartreuse, « L'expérimentation et l'innovation sont dans l'ADN du Parc naturel régional de Chartreuse depuis toujours. Le Parc ne dispose pas d'outils et de pouvoirs réglementaires. Notre rôle est d'être à l'écoute de toutes les initiatives porteuses d'avenir et d'accompagner au mieux l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire pour inventer demain ! »

2011

Création de la première station de trail en France, soutenue par le Parc. Le massif de la Chartreuse est une destination phare pour les amateurs de course en montagne et d'activités en plein air.

2015

La forêt domaniale de Grande Chartreuse est labélisée « Forêt d'Exception ». Ce label national renforce la notoriété du massif, valorise un patrimoine unique tout en soutenant une gestion forestière durable, favorable au tourisme et à l'économie locale.

2018

Création de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) Bois de Chartreuse qui est la première AOC bois de France. Ce label, qui valorise la qualité des bois de construction et les savoir-faire du massif, soutient l'économie locale, promeut l'identité territoriale et renforce la gestion durable des forêts.

2025

Depuis sa création, le Parc gère et entretient 1 500 km de sentiers de promenade et de randonnée en collaboration avec les collectivités et les associations. Une mission clé pour assurer la sécurité de tous et préserver l'environnement.

1995 À NOS JOURS

2014

Lancement des journées « Vis ma vie de bûcheron », qui permettent au grand public de découvrir les métiers de la forêt et sensibiliser à la gestion durable des forêts.

2017

Lancement du plan de préservation du tétras-lyre destiné à surveiller et protéger cette espèce menacée, notamment grâce à l'établissement des zones de quiétude hivernale.

2019

Lancement du programme « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés » qui a permis de réduire la pollution lumineuse en adaptant l'éclairage pour préserver les écosystèmes nocturnes du Parc et la qualité du ciel étoilé.

2019

Le Guiers Mort reçoit le label « Site Rivières Sauvages » qui protège les rivières écologiquement préservées.

Le Parc trace son avenir

Par leur capacité à rassembler autour d'enjeux cruciaux, les Parcs naturels régionaux s'érigent en instances précieuses pour l'avenir de nos territoires. Fort d'une charte 2023-2038 ambitieuse, rédigée par l'ensemble des acteurs, le Parc de Chartreuse est prêt à relever tous les défis.



Au Charmant Som, Parc naturel régional de Chartreuse. Photo Pierre Jayet

Des scientifiques au service du territoire

Dès 1999, le Parc s'est doté d'un Conseil scientifique. Celui-ci a évolué, en septembre 2020, en fusionnant avec celui de la Réserve des Hauts de Chartreuse.

Ce Conseil scientifique commun (CSC) permet de mieux comprendre le territoire dans toutes ses composantes (naturelles, historiques, culturelles...). « Cet organe consultatif répond à l'ambition du PNRC d'aborder de manière globale les problématiques scientifiques des deux enti-

tés », explique Sophie Maldérieux, co-présidente du CSC et agronome. De la nivologie à la botanique en passant par la sociologie, ses 17 experts pluridisciplinaires, tous issus de la communauté scientifique locale, éclairent les élus et les techniciens sur les choix à opérer sur le territoire. Ils apportent leurs connaissances et leur capacité d'analyse sur des projets concrets susceptibles d'affecter les patrimoines.

La feuille de route est claire. « Faire de la Chartreuse un territoire où il fait bon vivre, où les transitions, qu'elles soient écologiques, énergétiques ou alimentaires, peuvent se dérouler dans les meilleures conditions pour tous et dans la recherche de l'intérêt général », appuie Dominique Escaron, président du Parc.

Dès sa création en 1995, le PNR de Chartreuse a su mobiliser acteurs privés et publics, habitants, élus et experts pour inventer une nouvelle manière de faire. « Il règne dans les Parcs naturels régionaux une saine coopération entre le monde technique et le monde politique. La Chartreuse en particulier est un modèle d'entente, d'expérimentation et de construction par compromis, où chacun apprend à faire un pas vers l'autre. Coopération et conviction : c'est ce qui en fait sa force, au présent et pour son avenir », analyse Martin Vanier, docteur en géographie et aménagement, professeur à l'École d'urbanisme de Paris et consultant au sein de la coopérative conseil Acadie.

Le développement par la préservation

Un fonctionnement original au bénéfice d'un modèle exemplaire de développement, qui protège le patrimoine naturel autant qu'il stimule l'activité. « En s'érigeant d'abord en rempart contre la pression urbaine puis en tissant des liens entre les espaces

urbains et ruraux, le PNRC s'est engagé dans les transitions avant l'heure », évoque Romain Lajarge, professeur d'aménagement à l'École d'architecture de Grenoble (ENSAG/UGA) et membre du CORP (1) à la Fédération des Parcs. Pour preuve, le taux d'artificialisation nette des sols y est deux fois plus faible qu'ailleurs. La certification AOC Bois de Chartreuse, une première en France, est l'une des innovations emblématiques à mettre au crédit du Parc. Aux avant-postes des transitions écologiques, sociales et économiques, le Parc de Chartreuse « fait du développement par la préservation et de la préservation par le développement, sans les opposer », confirme Martin Vanier. « Une autre vie s'invente ici », plus que jamais.

Un modèle inspirant pour les villes

Pour un avenir sans embûches ? « Le modèle des PNR est plus robuste dans le temps que d'autres et il complète bien celui des intercommunalités. Parce que le territoire des Parcs appartient à toute personne souhaitant s'y engager », assure Romain Lajarge. Le positionnement de la Chartreuse, entre la Métropole de Grenoble et les Communautés d'agglomération de Chambéry et de Voiron, lui assigne aussi un rôle spécifique. S'il revient aux PNR et aux villes d'apprendre à travailler ensemble à l'heure des nécessaires transitions, « les pôles urbains doivent se garder de toute tentation colonisatrice vis-à-vis des Parcs, et s'inspirer davantage de leur modèle de développement, ancré dans les enjeux d'aujourd'hui et tourné vers la génération d'après », préconise Martin Vanier.

(1) Conseil d'Orientation, Recherche et Prospective, qui alerte sur les sujets de société concernant les PNR.



Dominique Clouzeau, maire du Plateau-des-Petites-Roches et membre du comité consultatif de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse.

« Le Parc de Chartreuse accorde une écoute attentive aux besoins exprimés par la commune, notamment dans le domaine scolaire. Il adresse aux enseignants des propositions pédagogiques sur des thématiques telles que l'eau et le paysage qu'on retrouve dans la charte du Parc et sur lesquelles les communes s'interrogent. Le PNR nous aide aussi dans le champ patrimonial et touristique, jouant le rôle de facilitateur et d'animateur. Un nouveau projet se dessine avec lui : l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) qui fera appel aux témoignages des habitants dans une double dimension de sensibilisation et de changement des pratiques. »



Guy Bècle-Berland, ancien président et fondateur des Rencontres Brel, conseiller municipal à la culture de Saint-Pierre-de-Chartreuse

« Le PNR de Chartreuse a toujours su mobiliser les bonnes personnes au bon moment pour développer les projets que nous avions en tête. Pour le festival de chanson française des Rencontres Brel, il nous a accompagnés avec enthousiasme dans la recherche de subventions notamment auprès de la Région. Tout en étant un partenaire financier direct, le Parc fut aussi un partenaire de cœur. Et il l'est encore. Sa force réside certainement dans sa relation de proximité avec l'ensemble des acteurs et des habitants. »



Pierre-Auguste Feugier, agriculteur retraité à Saint-Franc, fondateur de l'Association des agriculteurs de Chartreuse

« Dès 1992, les élus ont invité les agriculteurs du massif à travailler ensemble à l'élaboration de la première charte fondatrice du Parc, alors que nous n'étions pas structurés, répartis entre deux départements. En toute confiance, ils nous ont donné le temps et les moyens de définir un programme d'actions, avec l'appui des chambres d'agriculture. Nous avons articulé ce programme notamment autour de la valorisation des produits du territoire. C'était pionnier à l'époque ! Plus tard, le projet de ma ferme auberge a pu se concrétiser grâce à l'accompagnement du Parc dans mes démarches, en sachant agréger des compétences externes. »



Anne Lenfant, maire d'Entremont-le-Vieux et présidente de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse.

« Le PNRC est un interlocuteur très précieux pour faire avancer des projets communaux qui vont dans le sens de la transition écologique. Pour la rénovation de l'éclairage public, par exemple, il nous accompagne dans la définition du programme des travaux et la recherche de financements. Le Parc s'est également impliqué dans l'ingénierie financière de la rénovation énergétique de l'école et de la salle polyvalente. Les animations pédagogiques proposées par le Parc participent aussi à la sensibilisation des élèves à la biodiversité, comme ce fut le cas lors de la réintroduction de bouquetins. Un grand moment resté dans toutes les mémoires ! »



Laurent et Éric Chardon, co-dirigeants de Chardon Frères, charpentiers et sylviculteurs à Saint-Pierre-d'Entremont

« Nous avons fait partie du groupe de travail qui a œuvré à l'obtention de l'AOC Bois de Chartreuse en 2018, après plus de 20 ans d'efforts. Cette reconnaissance nationale est une réussite collective pour toute la filière locale et pour le PNR de Chartreuse, très présent tout au long du dossier. Le Parc nous a aussi accompa-

gnés dans le montage du dossier de subvention nécessaire à la création de notre scierie. Elle nous permet d'optimiser l'ensemble de la chaîne de valeur, avec 25 salariés. »

« Nous sommes une équipe d'une quinzaine de professionnels très attachés à notre massif. Basés au Col de Porte, nous proposons de nombreuses activités sportives et de découverte de la montagne au fil des saisons, pour tous les publics. Le PNR de Chartreuse nous guide dans la construction de nouveaux projets destinés à consolider l'économie touristique dans une stratégie de diversification. Nous travaillons aussi avec le Parc sur des actions d'éducation à l'environnement en direction des scolaires, qui visent notamment à renforcer leur autonomie dans leur cadre de vie. »



Léonie Bacuzzi, co-gérante de l'École de Porte



Adrien Bertholio, président de Réciprocité Guiers, association de pêcheurs

« En 2019, le Guiers Mort a obtenu le label national Site Rivières Sauvages, qui met en lumière des territoires d'exception. Le cours d'eau fait partie des moins de 1 % des rivières françaises encore sauvages, c'est-à-dire non aménagées. C'est une vraie chance pour notre territoire. Le PNR de Chartreuse a pleinement montré sa capacité à fédérer en portant ce label. Il a joué le rôle de médiateur, réunissant autour du Guiers Mort des acteurs aussi différents que l'ONF, des entreprises comme Vicat, les communes et les pêcheurs pour faire adopter une vision commune sur les enjeux écologiques de la rivière. Et c'est tout naturellement que nous allons ensemble demander le renouvellement du label pour les cinq ans qui viennent. »



Annaëlle Deville, chargée de mission eau et biodiversité à France Nature Environnement Isère

« Nous intervenons aux côtés du Parc dans de multiples projets, notamment en ce qui concerne l'incidence de la pollution lumineuse sur la biodiversité. Nous menons des opérations de sensibilisation à l'importance de la trame noire auprès des usagers publics comme privés. Après quelques appréhensions, tous sont ravis de la prestation d'information et de conseil avec, à la clé, de vrais engagements pour éclairer mieux et seulement là où il faut. »



Céline Cordier-Duvivier, directrice de l'école de Saint-Thibaud-de-Couz

« J'ai participé ces dernières années à plusieurs programmes pédagogiques proposés par le Parc de Chartreuse, dans des domaines très variés : sorties ski, projet photo, observation de la nature... L'an passé, nous avons pu bénéficier d'une animation sur l'agriculture et l'alimentation. Avec à chaque fois, un contenu de qualité par des intervenants externes certifiés, qui savent adapter leurs discours aux élèves. Le Parc organise ces animations en amont, ce qui facilite la vie des professeurs : il suffit

de s'inscrire ! Quand plusieurs classes participent à un même projet, c'est très enrichissant pour les élèves, qui apprennent à se connaître, à échanger... et prennent conscience ensemble de la chance de vivre ici ! »

« Nous collaborons avec le Parc depuis sa création sur de nombreux projets. Pour définir sa stratégie biodiversité, le Parc s'est appuyé sur notre base Faune-Aura qui recense 250 000 données naturalistes. Ce partage de la connaissance est essentiel pour préserver les espèces et leurs milieux. Nous avons aussi travaillé sur le projet Biodiv'sports, qui vise à sensibiliser les pratiquants des activités de montagne, telles que le vol libre ou la randonnée à ski ou en raquettes, aux enjeux de préservation de la faune sauvage. Des espèces telles que le faucon pèlerin, l'aigle royal et le tétras-lyre sont perturbées par ces pratiques : abandon de nichées, surmortalité hivernale... Nous voulons agir, non pour interdire ou réprimer, mais pour informer les usagers afin qu'ils adaptent leurs comportements et leurs parcours. »



Catherine Giraud, présidente de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Isère (LPO 38)

Rendez-vous le 14 juin pour fêter les 30 ans du Parc !

Le Parc de Chartreuse fête ses 30 ans le samedi 14 juin 2025 à Saint-Pierre-de-Chartreuse. Une journée festive, familiale et conviviale, en plein cœur du massif, pour découvrir la richesse de notre territoire, ses paysages, ses savoir-faire, son patrimoine et les nombreux acteurs qui le font vivre. Un événement unique à vivre pleinement toute la journée et en soirée !



Retrouvez l'intégralité du programme en scannant ce QR code



► Conférences & Rencontres

Des scientifiques, naturalistes et passionnés vous donnent rendez-vous pour partager leurs connaissances sur l'histoire, les paysages et les enjeux de la Chartreuse de demain. De 13 h à 18 h, deux lieux accueilleront des conférences variées : géologie, biodiversité, suivi du lynx, arts, et plus encore.

► Ambiance & Spectacles

Toute la journée, la fête battra son plein avec la Chouette Fanfare, des spectacles décalés et poétiques comme *Reverso* ou *Safari ici !*

Et pour clôturer la journée en beauté :

- 18 h-20 h : concert dégustation avec Gustus & Mélo, un duo mêlant chanson française et slam
- 20 h-22 h : bal populaire mené par Pascha Disco Club, une fanfare rock'n'roll joyeusement déjantée !

► Animations pour les enfants

Une multitude d'activités ludiques et nature ravira les plus jeunes :

Jeux en bois, balades avec les ânes, construction de cabanes en bois, vélos rigolos, laser biathlon, tonte de brebis, espace d'expression « Un mot pour ton Parc », module pour s'initier à la spéléologie, etc.

► Ateliers pour petits et grands

Participez à des ateliers créatifs et immersifs tout au long de la journée :

- Linogravure
- Mail art (collage, découpage)
- Réalisation de pochettes en bâches recyclées
- Enluminure (avec le musée de la Grande Chartreuse)
- Parure préhistorique et démonstrations d'objets de la préhistoire (avec le musée de l'Ours des Cavernes)
- Couleur & vitrail (avec le musée Arcabas)

► Espace numérique & Cinécyclo

À la salle des fêtes :

- 10 h-15 h : musée numérique Microfolie
- 16 h-18 h : projection de films du Parc grâce au Cinécyclo (les spectateurs se relaient pour pédaler sur un vélo qui fournit l'énergie nécessaire au projecteur)
 - 16 h : *Graine* (sur l'agriculture locale)
 - 17 h : *La nature en partage* (sur la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse)

Chartreuse 3.0 : rêver demain

Devant la Maison du Parc, un espace prospectif et festif pour imaginer une Chartreuse positive et engagée. 16 collectifs et associations (coordonnés par l'association Les Amis du Parc de Chartreuse) échangeront avec le public autour de l'eau, l'alimentation, la forêt, la mobilité, l'énergie, le bien vivre ensemble...

► Expositions & découvertes

Tout au long de la journée, déambulez à la découverte de plusieurs expositions :

- Une rétrospective des 30 ans du Parc
- Une grande expo sur le suivi du lynx en Chartreuse
- Des expositions sur les papillons, les cours d'eau, le changement climatique...

► Savoir-faire & stands

Plus de 70 exposants à découvrir : associations, artisans, producteurs, libraires, trufficulteurs, forestiers, herboristes... Démonstrations de savoir-faire, objets en bois, artisanat local et bien d'autres surprises.

► Livres & dédicaces

Auteurs et illustrateurs, éditeurs seront sur place : Philippe Derbier ; Martine Galiano (La Vertevelle) ; Marine Geay (Les Chouettes histoires de Chartreuse) ; Nicolas Julo (Éditions Mosquito) et Alex Viougeas pour son livre *J'explore la France* (éditions Casterman).

► Produits locaux & restauration

Tout au long de la journée et en soirée, dégustez le meilleur de la Chartreuse : diots, burgers, tourtes, tartes, pizza, crêpes, fougasses, soupes, fromages, matafans...

Et pour se désaltérer : bières locales, jus, vins de Savoie et de l'Isère.

► Matinée conseil rénovation

Le matin, venez rencontrer des experts de l'AGEDEN et de l'ASDER pour bénéficier de conseils sur la rénovation énergétique. Toute la journée, les producteurs citoyens d'énergie locale seront également présents.

► Un moment fort : l'inauguration

Ne manquez pas l'inauguration du nouveau bâtiment de la Maison du Parc et de l'Office de tourisme intercommunal à 11 h, un temps officiel et symbolique dans cette journée d'anniversaire.

► Accès & mobilité douce

Privilégiez les modes de transport durables !

- En bus : lignes renforcées depuis Grenoble (62, T40) et Chambéry (T40, S04)
- En vélo ou vélo électrique
- En covoiturage (via MoveWiz) : parkings dédiés et navettes disponibles
- Parkings : Combe de l'Ours, la Diat (avec navettes), Baffardière

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Le programme complet, les horaires et les infos pratiques sont à retrouver sur :
www.parc-chartreuse.net/30ans